



INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

IGF

MISSION DE SUIVI DES ACTIVITÉS COROLLAIRES AU
CONCOURS NATIONAL DES JEUNES ENTREPRENEURS
INNOVANTS

RÉSUMÉ DU RAPPORT



RÉSUMÉ

La mission de Suivi des Activités Corollaires au Concours National des Jeunes Entrepreneurs Innovants fait suite à une commande du Ministre de l'Économie et des Finances en date du 19 mars 2015 et a pour objectif de : « S'assurer de l'effectivité de l'accompagnement technique et financier des lauréats du concours national des « Jeunes Entrepreneurs Innovants » réalisé en 2013 et évaluer l'avancement des projets retenus ».

Pour mener à bien cette intervention, l'équipe de mission a collecté les informations auprès du MCI et les a corroborées, via des enquêtes et des visites de terrain auprès des autres acteurs, à savoir : la Banque Populaire Haïtienne (BPH) et les bénéficiaires. Ces derniers, au nombre de cinquante (50), sont répartis entre vingt-six (26) gagnants et vingt-quatre (24) finalistes.

A. Les Activités d'accompagnement fournies par le MCI

Suite au concours organisé dans le cadre du projet Promotion et Encadrement de l'innovation, le MCI devait réaliser huit (8) activités pour accompagner les gagnants et finalistes à implémenter leur projet. La mission de suivi a permis d'apprécier le degré de mise en œuvre de ces activités :

Deux (2) sont réalisées complètement :

1. Développer un curriculum de formation pour les jeunes entrepreneurs.- Le MCI a organisé en juin 2013 une séance de formation ouverte à laquelle ont participé trente-deux (32) porteurs de projets.
2. Identifier les faiblesses des projets et les besoins des entrepreneurs.- Des séances de coaching ont été organisées pour permettre aux bénéficiaires de renforcer leur projet.

Deux (2) sont en cours de réalisation :

3. Octroyer des primes en nature et en espèce.- Revue à la baisse au moment du concours, ces primes ont été effectivement accordées aux Gagnants mis à part pour huit (8) d'entre eux.
4. Réaliser le Suivi et le contrôle des projets qui ont été financés.- Le suivi des projets qui ont été financés est réalisé partiellement par le MCI et ne permet pas d'avoir un point de vue effectif sur l'avancement réel des activités.

Deux (2) sont en suspens :

5. Accompagner les gagnants et finalistes dans la création de sociétés et tout autre type d'entreprises.- Grâce au support du MCI, quinze (15) Sociétés Anonymes (S.A) sont en cours de création et Six (6) projets ont été transformés en Société en Nom Collectif. Cet accompagnement a touché 44 % des projets retenus.

6. Faciliter l'accès au crédit aux gagnants et finalistes du concours Jeunes Entrepreneurs Innovants.- Les démarches entreprises par le MCI ont abouti à la création d'un fonds de participation à partir duquel, cinq (5) entreprises ont reçu un financement sous forme de crédit pour le démarrage des activités d'exploitation. Ces crédits ont été accordés directement par le MCI et totalisent un montant de 1, 755,000.00 HTG, soit 17.5 % du fonds de garantie constitué pour faciliter l'accès au crédit aux porteurs de projet. Toutefois, il convient de noter que les modalités de remboursement des crédits n'ont pas été clairement définies, ce qui pourrait avoir des incidences négatives sur le recouvrement des fonds publics alloués aux porteurs de projets.

Deux (2) ne sont pas encore réalisées :

7. Créer un fonds de l'innovation et d'accompagnement.

8. Vulgariser les meilleurs projets via une campagne de communication.

B. L'État d'avancement des projets financés.

Par ailleurs, faisant aussi partie de son mandat, l'équipe de mission a visité les (5) projets qui ont reçu un financement. Les informations recueillies ont révélé que :

- Deux (2) entreprises sont en phases d'installation : Parc Zoologique du Nord et PROCCONA. Le démarrage des activités de structuration préalable est à peine en cours.
- Deux (2) sociétés en phase de transition : Lary's Computer et Caroly &Co. Bien que certains matériels clés ne soient pas encore acquis, faute de moyens financiers, ces sociétés ont quand même entamé une production de biens et services légèrement différents de ceux indiqués dans les projets initiaux.

- La dernière est complètement opérationnelle : NOBIGABEL L'activité d'exploitation est lancée pour quasiment tous les produits prévus dans le projet.

En somme, dans le cadre du projet « Promotion et Encadrement de l'innovation » du Ministère du Commerce et de l'industrie, qui avait pour but de promouvoir la création d'entreprises à travers les dix (10) départements du pays, les activités d'accompagnement du Ministère ont jusque-là abouti, d'une part, à la création de (6) Sociétés en Nom Collectif et, d'autre part, au financement du démarrage de cinq (5) entreprises.

Cependant, les retards enregistrés dans la mise en œuvre des corollaires identifiés au départ ont occasionné l'abandon de 54 % des gagnants du concours, fait naître des frustrations et des griefs de la part de certains porteurs de projet qui ont manifesté ouvertement leurs mécontentements à l'équipe de mission. Le MCI devra prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de clarifier la situation auprès des bénéficiaires et de dissiper les doutes de ces derniers. De plus, l'absence de certaines modalités de remboursement des prêts accordés par le MCI augmente le risque de non-recouvrement de ces fonds publics.

Par ailleurs, le MCI gagnerait à corriger les faiblesses de ce projet visant à stimuler les potentielles entreprises en vue de s'assurer de l'efficacité et de la crédibilité des concours futurs.